

## 2. LA SITUATION ACTUELLE : *DU PAREIL AU MÊME*

*Il s'est passé beaucoup de choses depuis 1981, mais c'est surtout pour la façade. Il serait possible d'améliorer beaucoup de choses avec un faible investissement. Je me vois obligée de dire que les autochtones handicapés sont exclus des processus qui les concernent au plus près. Ils ne participent pas aux affaires de la communauté pour des raisons évidentes ou pour d'autres qui le sont moins. Ils restent dans l'ombre de la bureaucratie. Ils vivent dans l'isolement et la solitude. Si nous les aidions à s'organiser et à s'exprimer, leur vie pourrait être différente.*

Joanne Francis, *Procès-verbaux*, fascicule 39, p. 31, 27 novembre 1990.

**C**omme l'ont confirmé les audiences récentes du Comité, très peu de progrès mesurables ont été accomplis dans bon nombre de domaines depuis 1981, même si certaines choses ont changé. Quelques unes des recommandations ont été mises en oeuvre tandis que d'autres ne s'appliquent peut-être plus à la conjoncture actuelle, mais *Obstacles* et la *Suite au Rapport* fournissent d'importants points de repère pour mesurer les réels progrès accomplis au profit des autochtones, tout comme ils le font pour le reste des personnes ayant des déficiences<sup>1</sup>.

1. *Obstacles* et la *Suite au Rapport* constituent toujours l'étude la plus approfondie jamais entreprise au Canada sur les déficiences. Les deux rapports contiennent 22 recommandations visant l'amélioration des conditions de vie des autochtones ayant des déficiences. Ces recommandations exhortent le gouvernement fédéral et, en particulier, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, à apporter une attention accrue aux problèmes qu'entraînent les incapacités, et ce, au moyen de consultations directes avec les autochtones. Les deux rapports insistent toutefois sur le fait que les autochtones savent ce dont ils ont besoin à l'extérieur de leur propre culture. Ainsi, le rôle du gouvernement fédéral doit être de travailler avec les collectivités autochtones à la mise en place d'initiatives locales.